



BILAN DES RETOMBÉES 2024-2025

DE L'AGENCE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES (AGIR) ET DES
CORPORATIONS LOCALES MEMBRES



Le présent document a été élaboré par l'Agence de gestion intégrée des ressources (AGIR), à partir des données recueillies auprès des corporations forestières locales de la MRC de Maria-Chapdelaine pour l'année 2024-2025. Il a pour objectif d'informer les partenaires d'AGIR et le public des retombées socio-économiques liées à la saine gestion forestière dans le milieu.

Pour plus d'informations :

M. Michel Bouchard

Agence de gestion intégrée des ressources (AGIR)

1013, rue du Centre sportif

Normandin (Qc) G8M 4L7

Tél. : 581 719-1212 poste 221

Fax : 581 719-1217

Courriel : mbouchard@groupeagir.com

SOMMAIRE

Mot du président d'AGIR	1
Mot du directeur général d'AGIR	2
Conseil d'administration d'AGIR	3
Présentation d'AGIR	4
Faits saillants 2024-2025	6
Corporations forestières locales et projets soutenus	9

MOT DU PRÉSIDENT D'AGIR

La saison 2024-2025 nous a confrontés à de nouveaux défis, dans un contexte forestier complexe, notamment en raison de ce qui se passe au sud de notre frontière. Malgré ces incertitudes, notre équipe et nos partenaires ont su faire preuve d'agilité et de détermination pour maintenir le cap et poursuivre notre développement.

À la suite d'une visite en Abitibi, nous avons choisi d'amorcer des travaux d'éclaircie commerciale en forêts publiques et en terrains privés. Cette initiative s'est révélée concluante et ouvre la voie à d'autres projets similaires au cours des prochaines années.

Malgré un environnement économique incertain, nous avons réalisé une excellente performance financière. À la lecture de ce rapport, vous constaterez l'impact significatif de l'Agence de gestion intégrée des ressources (AGIR) et des corporations locales membres dans chacune de nos communautés, tant sur le plan économique que social.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de notre personnel. Par leur rigueur, leur engagement et leur professionnalisme, ils élèvent continuellement nos standards dans chacun de nos secteurs d'activité.

Merci également à nos administrateurs, dont la vision et l'implication permettent à notre organisation d'évoluer en cohérence avec notre planification stratégique.

Enfin, merci à nos partenaires d'affaires qui croient en notre mission. La confiance qu'ils nous témoignent est essentielle à la réalisation de nos projets et à la poursuite de notre impact collectif.



Marc Laprise

Président de l'Agence de gestion intégrée des ressources (AGIR)

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL D'AGIR

L'année 2024-2025 a de nouveau été exigeante pour l'industrie forestière. Dans ce contexte, l'Agence de gestion intégrée des ressources (AGIR) maintient son ambition de demeurer un acteur clé du milieu. Nous sommes convaincus que nos efforts en innovation et en diversification renforcent notre résilience et notre pertinence.

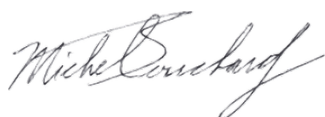
La saison 2024 a marqué un retour à des opérations plus régulières, après une année 2023 largement consacrée aux bois touchés par les feux de forêt. Nous avons notamment amorcé, en collaboration avec Domtar, des travaux d'éclaircie commerciale en forêts publiques et privées.

Malgré le ralentissement économique, nous poursuivons notre soutien au développement socioéconomique de la MRC de Maria-Chapdelaine. Lors de l'AGA 2024-2025, notre conseil d'administration a autorisé un versement de plus de 876 679 \$ au Fonds « AGIR pour le développement des communautés », redistribué à nos membres pour appuyer leurs missions et leurs actions sur le territoire. Au total, nos investissements et ceux de partenaires externes dans des projets structurants atteignent plus de 2 526 950 \$.

Nous sommes fiers de présenter cette septième édition de notre bilan, qui met en lumière les actions d'AGIR et de ses 13 corporations locales membres. Ce rapport vise à partager annuellement nos retombées avec nos partenaires, clients, employés, fournisseurs, ainsi que la population. Il témoigne de notre contribution comme entreprise d'économie sociale au sein de la collectivité.

Nous remercions sincèrement nos partenaires de l'industrie forestière pour leur confiance renouvelée. La réussite d'AGIR repose sur l'engagement concerté de son conseil d'administration, de son équipe, de ses membres et de ses partenaires.

Pour toute demande d'information complémentaire : 581-719-1212, poste 221. Bonne lecture!



Michel Bouchard

Directeur général de l'Agence de gestion intégrée des ressources (AGIR)

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AGIR

M. Marc Laprise, président

M. Christian Bélanger, vice-président

M. Philippe Poirier, secrétaire-trésorier

M. Léon-Paul Darveau, administrateur

Mme Jeanine Caouette, administratrice

M. Pieter Wentholt, administrateur

M. Michael Audet, administrateur

**Mme Annie-Claude Larouche,
administratrice**

M. Rodrigue Cantin, administrateur

M. Daniel Tremblay, administrateur

M. Michel Lavoie, administrateur

M. Claude Kenty, administrateur

Mme Charlyne Simard, administratrice

Corporation des Jardins Forestiers Saint-Stanislas

Corporation d'Aménagement Forêt Normandin

Corporation de Développement des Ressources
de Sainte-Elisabeth-de-Proulx

Comité Forêt Environnement Saint-Thomas-Didyme

Association de développement Saint-Eugène

Association régionale de développement unifié

Comité de développement de Girardville

Corporation de développement économique

et communautaire de Saint-Augustin-de-Dalmas

Comité Forêt Habitée Saint-Edmond-les-Plaines

Corporation de Gestion Forestière de Notre-Dame-
de-Lorette

Corporation de soutien économique de Péribonka

Société de développement de Ste-Jeanne-d'Arc

Comité de développement économique d'Albanel



PRÉSENTATION D'AGIR

L'Agence de gestion intégrée des ressources (AGIR) est une entreprise d'économie sociale spécialisée dans les domaines forestier, environnemental et faunique. Elle assure une expertise-conseil dans la gestion intégrée des ressources forestières et leur mise en valeur afin de favoriser une utilisation équitable des ressources naturelles.

Elle a vu le jour en 2000 dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, suite au regroupement de corporations forestières locales, afin de se doter de services professionnels communs. Elle est aujourd'hui composée d'une équipe de professionnels formés et expérimentés.

Il s'agit d'un modèle d'affaires innovant qui vise à rehausser la connaissance et l'expertise dans le domaine de la gestion des ressources forestières en collaboration avec ses partenaires. Grâce à son expérience accumulée et à ses pratiques innovantes, elle constitue un pôle d'expertise reconnu en matière de gestion intégrée des ressources au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Mission. Fournir, à nos membres et clients, une expertise professionnelle, technique et spécialisée, principalement dans les domaines de la foresterie, de la biologie, de l'environnement, de l'agroenvironnement, du récréotourisme et de la foresterie urbaine. Notre équipe multidisciplinaire œuvre dans la gestion et la réalisation de projets, visant à maximiser les retours financiers pour nos membres tout en favorisant les retombées économiques, sociales, environnementales, au sein de nos communautés locales. Les principes de la gestion intégrée des ressources et du développement durable guident l'ensemble de nos activités, dans une saine utilisation des ressources naturelles situées à proximité des collectivités.

Vision. Être reconnue pour notre expertise multidisciplinaire, la qualité de nos services, notre approche et la satisfaction de nos clients, dans la réalisation de projets conformes aux meilleures pratiques de nos domaines d'expertise.

Valeurs. Les valeurs organisationnelles privilégiées par AGIR constituent des points de repère essentiels et des instruments clés de mobilisation. De plus, les valeurs visent à fournir des points de repère pour les décisions et les comportements de tous au sein de l'organisation. Elles font référence à des comportements souhaitables. Les valeurs d'AGIR sont les suivantes : l'efficacité, la rigueur, le respect, l'innovation et la confiance.

SERVICES d'AGIR

Opérations et aménagement forestiers

- Planification et aménagement du territoire forestier
- Planification et gestion intégrée des opérations forestières
- Cartographie, géomatique et inventaire forestier multiresources
- Services forestiers et récolte de bois en forêt publique et privée



Agroforesterie / Agroenvironnement

- Études, cartographies et géomatique
- Plans d'aménagements agroforestiers
- Aménagements durables intégrant arbres et arbustes
- Soutien à la mise en valeur des produits forestiers non ligneux



Gestion environnementale et biodiversité

- Études écologiques et environnementales
- Identification et caractérisation des milieux humides et hydriques
- Aménagements fauniques et biodiversité
- Coordination de systèmes de certification environnementale
- Valorisation de la biomasse



Aménagement récréotouristique

- Caractérisation, évaluation et cartographie de projets
- Entretien de sentiers récréatifs (pédestre, quad, motoneige, vélo, etc.)
- Entretien de petites traverses de cours d'eau (ponceau)
- Aménagement et entretien d'infrastructures récréatives (table, passerelle, quai, etc.)
- Implantation de signalisation



Foresterie urbaine

- Planification et mise en œuvre de plans de végétalisation
- Planification pour l'implantation, l'entretien et la conservation d'arbres
- Cartographie et inventaires géoréférencés
- Service conseil en foresterie urbaine



FAITS SAILLANTS 2024-2025

- Domtar honore son entente via AGIR au niveau des opérations forestières historiques avec nos corporations locales membres;
- AGIR travaille activement :
 - sur différents projets à caractère faunique en collaboration avec le Comité de bassin versant de la rivière Ticouapé;
 - au développement de l'organisme Développement Collectif Maria-Chapdelaine (DCMC) et à l'atteinte de sa mission.
- Nos corporations locales membres rayonnent dans leurs communautés en supportant plusieurs projets;
- AGIR injecte dans son Fonds de soutien « AGIR pour le développement des communautés » un montant de 876 679 \$;
- Les activités d'AGIR et de ses membres génèrent plus de 60 emplois directs dans une douzaine de petites entreprises locales;
- Plus de 90 bénévoles s'impliquent dans les conseils d'administration des corporations locales et d'AGIR;
- AGIR soutient des activités sportives pour les jeunes, dont le Club de ski Avalange et pour le Hockey mineur Lac-St-Jean Nord;

- AGIR fait un don important de 10 000 \$ à la Fondation Centre Maria-Chapdelaine pour une quatrième année consécutive :



- AGIR et ses membres contribuent pour un montant de 36 000 \$ au projet des Grands Jardins de Normandin :



FAITS SAILLANTS 2024-2025 (suite)

- AGIR contribue au déménagement de la maison du film Maria-Chapdelaine sur le site d'héritage agricole de St-Edmond-les-Plaines pour un montant de 7 500 \$:



- AGIR fait un investissement important de 50 000 \$ pour la construction de la dernière passerelle sur la rivière Ashuapmushuan sur le circuit de la Passerelle du 49e, quad et motoneige :



- AGIR a reçu, avec la CAFN, la table d'économie sociale de la MRC de Maria-Chapdelaine :



- AGIR, avec la collaboration de Domtar, effectue une visite en Abitibi pour acquérir des connaissances au niveau des travaux en éclaircie commerciale :



626 534 \$

MONTANT INVESTI DANS LE MILIEU PAR AGIR ET SES
CORPORATIONS FORESTIÈRES LOCALES MEMBRES EN 2024-2025

GÉNÉRANT :

+ de 2 500 000 \$

INVESTIS DANS LE MILIEU DE MARIA-CHAPDELAINE PAR
AGIR, LES CORPORATIONS LOCALES MEMBRES ET
LEURS PARTENAIRES

77

NOMBRE DE PROJETS LOCAUX
SOUTENUS SUR LE
TERRITOIRE DE MARIA-
CHAPDELAINE GRÂCE AU
MONTANT INVESTI PAR AGIR
ET LES CORPORATIONS
FORESTIÈRES LOCALES EN
2024-2025



ASSOCIATION DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-EUGÈNE (ADS)

L'Association de développement de Saint-Eugène (ADS) est une association qui a vu le jour à Saint-Eugène le 1er mai 1992, suite à un forum sur : « L'avenir de notre milieu ».

Les bénévoles travaillent en collaboration avec les élus municipaux à l'élaboration de projets en tenant compte des aspects sociaux, économiques, culturels et environnementaux du milieu.

Les actions menées reposent sur la participation des citoyens de la municipalité animés d'un même désir de trouver eux-mêmes des solutions aux problèmes de leur communauté.

NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 7

MONTANT INVESTI DANS LE MILIEU : 25 840 \$

PROJETS SOUTENUS :

- Finalisation du projet Pumptrack
- Contribution au théâtre d'été
- Contribution à la fête de la St-Jean-Baptiste



ASSOCIATION RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT UNIFIÉ (ARDU)

L'Association Régionale de Développement Unifié (ARDU) est un organisme sans but lucratif qui, à partir des profits tirés des opérations forestières rendues possibles grâce à un partenariat avec l'industrie forestière, s'investit dans son milieu avec l'organisme Ho-Prochain. Ce dernier est donc le bras actif d'ARDU quand il est question d'aider les gens plus démunis.

Le but d'ARDU est de démontrer que l'exploitation des ressources naturelles peut favoriser la redistribution des richesses sur l'ensemble du territoire local dans un contexte de développement durable, et que grâce aux partenariats possibles avec les grandes industries, il est possible de poser des gestes qui font une réelle différence.

NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 4

MONTANT INVESTI DANS LE MILIEU : 100 500 \$

PROJETS SOUTENUS :

- Aide alimentaire pour les personnes les plus démunies
- Dons aux deux St-Vincent de Paul
- Contribution à l'épicerie communautaire
- Dons d'articles à la maison de la famille Parensemble



COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DE GIRARDVILLE (CDG)

Le Comité de développement de Girardville (CDG) est un organisme sans but lucratif fondé en 2001 dans le but de créer des emplois dans la municipalité de Girardville, ainsi que de mettre en valeur les ressources de la forêt dans le respect des autres richesses et selon le principe de la gestion intégrée.

NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 4

MONTANT INVESTI DANS LE MILIEU : 30 559 \$

PROJETS SOUTENUS :

- Tente et chapiteau pour le tournoi de balle lente et le Club de motocross
- Projet poêle à bois extérieur
- Achat d'un JBL pour comités et organismes
- Mise en fonction d'un nouveau guichet automatique
- Amélioration du Chemin du Lac des Coudes
- Achat d'une tondeuse (La jeune CIEC)
- Construction d'une scène extérieure (Gerrytown Bikers)
- Amélioration du sentier motoneige
- Activité intergénérationnelle
- Les lundis animés
- Aide aux entreprises



COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE D'ALBANEL (CDEA)

Le Comité de développement économique d'Albanel (CDEA) est un organisme à but non lucratif dont la mission est de soutenir le dynamisme économique et le développement local de la municipalité d'Albanel.

Le comité agit comme un catalyseur d'initiatives visant à appuyer les projets porteurs, les entreprises, les organismes et les initiatives citoyennes qui contribuent à la vitalité du milieu. Il favorise également la concertation entre les différents acteurs du territoire afin de stimuler l'innovation, l'entrepreneuriat et l'occupation dynamique du territoire.

Par ses actions, le CDEA accompagne et soutient la mise en œuvre de projets structurants pour la communauté, en collaboration avec la municipalité, les partenaires socioéconomiques et les organisations du milieu, dans une perspective de développement durable et de prospérité collective pour Albanel.

NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 6

MONTANT INVESTI DANS LE MILIEU : 26 140 \$

PROJET SOUTENU :

- Travaux de rénovation majeur au bâtiment de la Villa de la Gaïeté (DAFTA)
- 50e anniversaire de l'Association des sportifs d'Albanel
- Marché de Noël d'Albanel



COMITÉ FORÊT ENVIRONNEMENT SAINT-THOMAS-DIDYME (CFESTD)

Le Comité Forêt Environnement Saint-Thomas-Didyme est un organisme sans but lucratif fondé en 1991.

Il a pour objectif de générer des revenus et de les redistribuer aux organismes municipaux en aménageant la forêt de proximité selon le principe de gestion intégrée des ressources.

NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 7

MONTANT INVESTI DANS LE MILIEU : 55 725 \$

PROJETS SOUTENUS :

- Rafrachissement du champs de tir (Club sportif Élan)
- Projet Municipalité colorée - Nichoirs (Résidence des Blés d'or)
- Comité des Bénévoles
- Plaisirs d'hiver à valoriser (Comité d'embellissement)
- Évaluation des coûts d'assainissement du Lac-à-Jim
- Souvenir retrouvé (Résidence des Blés d'or)
- Feuillet paroissial
- Vitalisation de la cours d'école (École Jean XXIII)
- Revitalisation de la maison des jeunes l'Exode
- Camp de jour 2024
- Arbre Caméléon (Commission des Loisirs)
- Plaques commémorative (Comité d'embellissement)
- Classe nature (École Jean XXIII)
- Entretien du sentier du Nord du Lac-à-Jim



COMITÉ FORÊT HABITÉE SAINT-EDMOND-LES-PLAINES (CFHSE)

Le Comité Forêt Habitée Saint-Edmond-les-Plaines (CFHSE) est un organisme à but non lucratif, fondé dans le but de soutenir les organismes et les projets dans la municipalité, et d'aménager la forêt dans le respect des autres ressources selon le principe de la gestion intégrée des ressources.

Il y réalise des travaux d'aménagement intégré visant le territoire forestier de la municipalité, grâce à la participation de différents partenaires et organismes. Son territoire d'appartenance est situé en forêt publique, à l'intérieur des limites municipales de Saint-Edmond-les-Plaines.

Depuis 1994, il a le mandat de protéger et d'aménager les ressources du secteur.

NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 7

MONTANT INVESTI DANS LE MILIEU : 18 580 \$

PROJETS SOUTENUS :

- Aide aux frais fixes de l'église (Communauté Chrétienne)
- Comité d'embellissement
- Nouvelle piste (Club Explorateur)
- Achat d'un métier à tisser (Cercle des fermières)
- Achat de petits équipements (FADOQ)
- Journée des semences (Héritage Agricole Lac-St-Jean)
- Campagne de financement (École Jean XXIII et St-Lucien)
- Déneigement du chemin Bertrand-Lapointe



CORPORATION D'AMÉNAGEMENT FORÊT NORMANDIN (CAFN)

La Corporation d'Aménagement Forêt Normandin (CAFN) est un organisme sans but lucratif, fondé en 1995 dans le but de créer des emplois dans la municipalité et d'aménager la forêt dans le respect des autres ressources selon le principe de la gestion intégrée des ressources. Plus spécifiquement, ses objectifs sont :

- Mettre en valeur et gérer de façon intégrée le territoire forestier de Normandin;
- Contribuer au développement local du milieu et favoriser la création d'emplois;
- Sensibiliser la population aux nouvelles méthodes d'aménagement agroforestier;
- Former des travailleurs du milieu forestier aux nouvelles techniques et méthodes sylvicoles;
- Créer un environnement favorable à la recherche et au développement sur le bleuët sauvage, en culture conventionnelle et sous le concept Forêt-Bleuet, ainsi que sur l'ensemble des ressources du milieu;
- Implanter un modèle de forêt d'expérimentation régional axé sur le développement durable en nordicité.

NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 7

MONTANT INVESTI DANS LE MILIEU : 63 492 \$

PROJETS SOUTENUS :

- Don à la Croix-Rouge
- Rénovation et aménagement salle et cuisine (Grands-Frères Grandes-Sœurs et AFMR)
- Sortie d'apprentissage en forêt (École Ste-Marie)
- Amélioration de l'offre familiale estivale 2023-2024 (Grands Jardins)
- Soutien aux femmes et aux enfants (Maison Halte Secours)
- Renouvellement du mobilier (Corps de Cadets 1497)
- Projet Structure de jeux 5-12 ans (Grands Jardins de Normandin)
- Concert gratuit (Orchestre à vent)
- Conférence Commandant Piché (O'Partage)
- Projet du parc du centenaire (Ville de Normandin)
- Accès gratuit à la Bleuetière de la CAFN
- Suivi de l'expérimentation Forêt-Bleuet



CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES DE SAINTE-ÉLISABETH-DE-PROULX

La corporation de développement des ressources de Sainte-Élisabeth-de-Proulx est un organisme à but non-lucratif, formé par la population du secteur qui a décidé de se prendre en main, suite à la fermeture de la scierie Gaston Morin.

Elle a pour mission de travailler au développement durable dans les forêts habitées, au développement de la gestion intégrée des ressources, à la formation de la main-d'œuvre locale, au développement d'expertise, à la recherche de nouveaux créneaux et finalement au développement économique local.

Elle travaille aussi au développement de son territoire forestier d'appartenance : la forêt publique à proximité de la communauté. En effet, l'histoire et le développement de la communauté de Sainte-Élisabeth-de-Proulx sont directement liés à la forêt qui l'entoure.

NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 7

MONTANT INVESTI DANS LE MILIEU : 30 235 \$

PROJETS SOUTENUS :

- Amélioration de la collection de la bibliothèque
- Amélioration du Centre Multi-Services
- Soutien à l'Église
- Projet d'abris Plage du Lac Noir
- Projet de développement de l'Église



CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMUNAUTAIRE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DALMAS (CDEC)

Tout a commencé en 1984 par la création de la Société d'initiatives et Développement de Dalmas (SIDD) pour ensuite se transformer en 2017 en la Corporation de Développement économique et communautaire de Saint-Augustin-de-Dalmas (CDEC).

Cette entité est indépendante de la Municipalité. Sa mission est de stimuler le développement économique, social, culturel et communautaire de la collectivité tout en contribuant à l'amélioration des conditions de vie de la population dans une perspective de prospérité.

NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 30

MONTANT INVESTI DANS LE MILIEU : 26 140 \$

PROJETS SOUTENUS :

- Asphaltage stationnement (P'tit marché)
- Préparation de la surface de DEK Hockey
- Équipement pour maintien du services de mets préparés
- Aide au démarrage de l'érablière
- Équipements (Cercle des fermières)



CORPORATION DE GESTION FORESTIÈRE DE NOTRE-DAME-DE-LORETTE (CGFNDL)

Notre-Dame-de-Lorette, localisée au nord du Lac-Saint-Jean, vit principalement de l'industrie liée à la forêt. Le territoire forestier de la municipalité est situé en forêt publique.

Au cours des années 1990, un organisme à but non lucratif, la Corporation de gestion forestière de Notre-Dame-de-Lorette, fut fondé. Son principal objectif est de créer des emplois dans la municipalité et d'aménager la forêt dans le respect des autres ressources et selon le principe de la gestion intégrée.

La corporation accompagne la municipalité dans son positionnement au niveau de la passerelle du 49e, circuit quad et motoneige.

NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 7

MONTANT INVESTI DANS LE MILIEU : 25 543 \$

PROJETS SOUTENUS :

- Amélioration de la bibliothèque
- Prolongement du Rang St-Charles
- Amélioration du chemin du cimetière
- Amélioration du chemin d'accès à l'ouest du Lac-aux-Rats



CORPORATION DE SOUTIEN ÉCONOMIQUE DE PÉRIBONKA (COSEP)

La Corporation de soutien économique de Péribonka (COSEP) est un organisme sans but lucratif voué essentiellement au développement et aux opérations des attraits et infrastructures touristiques de la municipalité de Péribonka. Fondée en 1994, la corporation permet de créer et de consolider plusieurs emplois.

Depuis sa création, elle exploite avec grand succès un camping, une marina, un bistrot et une navette nautique. De plus, la COSEP s'occupe de créer et de maintenir en bon état plusieurs sentiers en forêt. L'organisme est aussi très présent dans la communauté en organisant chaque année des activités en lien avec le domaine sylvicole.

NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 8

MONTANT INVESTI DANS LE MILIEU : 26 140 \$

PROJET SOUTENU :

- Réaménagement du sous-sol du bâtiment de la patinoire



CORPORATION DES JARDINS FORESTIERS DE SAINT-STANISLAS

La corporation des Jardins Forestiers de Saint-Stanislas est un organisme à but non lucratif fondé en 1994, qui a pour mandat d'aménager et de développer les ressources du territoire périphérique de la municipalité de Saint-Stanislas.

Cette orientation d'utiliser les ressources de la forêt pour aider le milieu est le résultat de rencontres des gens de la municipalité et de partenaires, afin de dynamiser et de diversifier l'économie de notre secteur.

L'objectif de la corporation est de dynamiser le milieu par le soutien de projets structurants.

NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 7

MONTANT INVESTI DANS LE MILIEU : 66 000 \$

PROJETS SOUTENUS :

- Amélioration de chemins forestiers
- Contribution au 50e du Festival du Faisan
- Contribution au fonctionnement du mur d'escalade
- Projet jeux d'eau
- Réfection du plancher O'Clocher
- Aide à l'emploi d'étudiants à la station d'essence



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE STE-JEANNE-D'ARC

La Société de développement de Ste-Jeanne-d'Arc a été constituée en 1980.

Sa mission est de promouvoir le développement social et économique du territoire en agissant comme promoteur de projets économiques et en animant le milieu de façon à exploiter son potentiel et à maximiser les retombées.

Elle agit également en tant que support technique et administratif auprès d'entreprises et d'organismes du milieu.

NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 7

MONTANT INVESTI DANS LE MILIEU : 26 140 \$

PROJET SOUTENU :

- Revitalisation du Parc Intergénérationnel

OPÉRATIONS 2024-2025 EN IMAGES





À venir dans notre
prochain bilan : retour sur
notre 25e anniversaire!





Siège social :
1013, rue du Centre-Sportif
Normandin (Qc) G8M 4L7

Tél. : 581 719-1212
Fax : 581 719-1217
Courriel : mbouchard@groupeagir.com

